

ASSOCIATION des AMIS de SAINT-CYR et COETQUIDAN
7, rue Guersant 75017 Paris

PROCES – VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 25 février 2016

Convoquée par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le jeudi 25 février 2016 à 18h30 dans les locaux d'Airbus group, 5 quai Marcel Dassault à Suresnes.

Monsieur Marwan LAHOUD, Président de l'Association, préside la séance et constate qu'outre les présents, 125 pouvoirs ont été reçus.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

Le Président aborde l'ordre du jour :

1 - Approbation du procès-verbal de L'Assemblée Générale du 19 mars 2015

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2015.

2 - Présentation du rapport moral de l'exercice 2015

Le Président présente le rapport moral de l'exercice 2015, tel qu'il avait été adressé préalablement aux administrateurs. Aucune remarque n'étant formulée, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 - Présentation du rapport financier : comptes de l'exercice 2015

Le rapport financier établi par la SEFICO, Société d'expertise comptable chargée d'une mission d'assistance comptable et d'établissement des comptes annuels de l'Association fait ressortir les points suivants :

Le total du bilan au 31 décembre 2015 s'élève à 799.337 € se décomposant ainsi :

- Au passif, 790.890 € de ressources propres, y compris la perte de l'exercice s'élevant à 33.034 € (9.934 € en 2014).
- A l'actif :
 - o 697.221 € de réserves financières (valeurs mobilières de placement gérées sous mandat par la Banque Transatlantique),
 - o 89 547 € d'immobilisations corporelles dont les locaux où est implanté le siège social représente l'essentiel, soit 75 767 €, très en-deçà de sa valeur réelle,
 - o Et le solde en trésorerie.

Le compte d'exploitation a dégagé une perte de 33.034 € de la façon suivante :

- En recettes :
 - o les cotisations se sont élevées à 11.566 €, en très légère augmentation par rapport à l'année dernière.
 - o Les autres revenus proviennent des opérations de gestion du portefeuille pour 230 € (26.720 € en 2014). La performance annuelle est de - 0,63 % (0,57 % en 2014)

- En charges :
 - o les frais de secrétariat et de fonctionnement restent stables.
 - o les aides aux écoles se sont élevées à 8.500 €,
 - o le déficit du compte de gestion du siège social s'élève à 447 €.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2015 (bilan, compte de résultat et annexe) sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale qui donne quitus au Conseil d'Administration pour la gestion 2016.

4 - Election au Conseil d'Administration

Le Président soumet au vote de l'Assemblée Générale :

Le renouvellement du mandat venu à expiration des administrateurs rééligibles et se représentant :

- Monsieur Guy de Kersabiec
- Monsieur Henri Hude
- Monsieur le Général de Division (2S) Eric Bonnemaïson
- Madame Sylvie Coulloumme-Labarthe

Les renouvellements sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Le mandat de ces administrateurs est de quatre ans renouvelables à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2019.

5 – Modification des statuts

Le projet de modification des statuts sur la proposition du Conseil d'Administration est présenté à l'Assemblée par le Général Bertrand Louis Pflimlin.

Soumis au vote, le projet de modification ne peut pas être adopté, le quorum n'étant pas atteint.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration décide de convoquer une assemblée générale extraordinaire le jeudi 31 mars 2016, à 11h, au siège de l'Association, afin de pouvoir délibérer valablement.

6 - Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale.

A l'issue de cette réunion les membres du Conseil d'Administration se sont réunis et ont procédé à l'élection des membres du bureau ainsi constitué :

- | | |
|--------------------------------|--|
| - Président | Monsieur Marwan Lahoud |
| - Vice-Président | Monsieur le Général de Division Eric Bonnemaïson |
| - Vice-Président | Monsieur François de Lacoste Lareymondie |
| - Secrétaire Général Trésorier | Monsieur le Général (2S) Bertrand Louis Pflimlin |

Le Secrétaire Général

Le Président